

Appel à candidature à un poste de Technicien Forestier (H/F)

Centre National de la Propriété Forestière

Bretagne Pays de la Loire

<u>Intitulé du poste :</u>	Chargé de mission Breizh Forêt Bois et Territoires (H/F) : mise en œuvre de la convention de partenariat Breizh Forêt Bois et Territoires avec la Région Bretagne
<u>Type de contrat :</u>	CDD à temps complet de 11 mois (renouvelable sous réserve de financements), de droit public, sur la base des dispositions applicables aux agents non titulaires de l'Etat (Décret 86-83 du 17/01/1986). Poste ouvert à la mobilité interne et au recrutement externe.
<u>Catégorie d'emploi :</u>	B
<u>Rémunération :</u>	Selon barème des rémunérations du CNPF (fonction du diplôme et de l'expérience professionnelle antérieure) : Fourchette : 26K€ à 33K€
<u>Résidence administrative :</u>	Guingamp (22) – autre implantation bretonne négociable
<u>Prise de poste prévue :</u>	1^{er} février 2023

Présentation du CNPF

Le Centre National de la Propriété Forestière (CNPF) est un établissement public de l'Etat à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère en charge de la forêt. Il est en charge du développement de la gestion durable des forêts privées : 3,5 millions de propriétaires forestiers pour 12,6 millions d'hectares soit 23% du territoire. Ses agents sont des professionnels de terrain qui conseillent, forment, accompagnent les propriétaires privés vers une gestion durable adaptée aux contextes locaux.

L'organisation du CNPF est la suivante :

- Un échelon national, la Direction générale ;
- Un niveau régional avec 10 Centres régionaux de la propriété forestière (CRPF) ;
- Un service de Recherche & Développement, l'Institut pour le Développement Forestier (IDF) ;
- Un service dédié au Label Bas carbone (C+FOR Forêt et Carbone).

Description du poste

Sous l'autorité du Directeur et de la responsable de la convention Breizh Forêt Bois et Territoires signée avec la Région Bretagne, le Technicien sera chargé des actions suivantes :

- Instruction technique des dossiers de demande d'aide dans le cadre du dispositif Breizh Forêt Bois (BFB) : BFB Boisement (boisement de terres agricoles délaissées), BFB Transformation (transformation de peuplements à faible valeur économique par coupe puis reboisement), BFB Amélioration (amélioration des peuplements en place : coupes de conversion, dépressages, élagages...);
- Vulgarisation et promotion du dispositif BFB auprès des propriétaires ;
- Appui ponctuel aux démarches Forêt Bois et Territoires pour ce qui concerne l'amont forestier : contribution au diagnostic territorial, à l'élaboration et à l'accompagnement d'un programme d'actions (sur la base d'un nombre de jours défini à l'avance par territoire) ;
- Participation à la vie du CRPF (réunions de personnel...).



Profil recherché

Formation – expériences

- Diplôme de niveau Bac+2 de type BTS forestier ou équivalent ;
- Expérience forestière opérationnelle appréciée ;
- Maîtrise des logiciels de bureautiques : Word, Excel, Powerpoint, notions sur Q Gis ;
- Permis B obligatoire.

Compétences et qualités requises

- Bonnes compétences sylvicoles et en matière d'environnement ;
- Rigueur dans le suivi de dossiers, autonomie et sens de l'organisation ;
- Dynamisme, sens du contact, appétence pour le développement forestier ;
- Aptitude à travailler de manière agile dans une petite équipe ;
- Capacités de rédaction et de synthèse, capacité à communiquer, à rendre compte.
- Aptitude physique et appétence pour le travail de terrain.

Dispositions internes

- 25 jours de congés annuel et 19 RTT soit au total 44 jours de repos (au prorata selon la présence et la quotité de travail) ;
- Tickets restaurants d'une valeur faciale de 8€ pris en charge à 60% par l'employeur ;
- Remboursement des titres d'abonnement de transport à hauteur de 50% ;
- Participation mutuelle à hauteur de 15€ par mois.

Personnes à contacter

- Arnaud GUYON, Directeur du CRPF - 06 84 83 36 52 - arnaud.guyon@cnpf.fr
- Nicolas LORIQUE, Directeur adjoint - 07 86 49 67 24 - nicolas.lorique@cnpf.fr

Dépôt de candidature

Envoyer pour réception effective le **9 décembre 2022**, dernier délai, un dossier comprenant :

- une lettre de motivation ciblée sur le profil du poste ;
- un curriculum vitae détaillé : études, diplômes, qualifications et expériences professionnelles ;
- les copies des diplômes ainsi que les attestations des titres et activités professionnelles cités dans le CV.

Par mail ou par courrier à :

Monsieur le Directeur du CRPF de Bretagne - Pays de la Loire
36 avenue de la Bouvardière
44800 SAINT-HERBLAIN

arnaud.guyon@cnpf.fr

Les candidat(e)s dont le dossier sera sélectionné seront invité(e)s, par téléphone ou courriel, à se présenter devant une Commission de sélection qui se tiendra fin décembre 2022 ou début janvier 2023 dans les locaux du CNPF à Rennes (101A avenue Henri Fréville).



à vos côtés, agir pour les forêts privées de demain

www.cnpf.fr

